

**CPR-140910**

**UNIVERSITÉ DE MONCTON**

**COMITÉ DES PROGRAMMES**

**Réunion du 10 septembre 2014**

**8 h 30**

**Salon du chancelier Pavillon Léopold-Taillon**

**Campus de Moncton**

**PRÉSENCES :**

Hector Adébgidi (à distance)  
Shawn Beaulieu  
Jean-Jacques Doucet  
Pierrette Fortin  
Izold Guihur

Matthieu LeBlanc  
André Samson, président  
Sid-Ahmed Selouani  
Lynne Castonguay, secrétaire  
Pascal Robichaud, registraire

**Personnes excusées :** Denis Roy, Georges Semedo Cabral

---

**1. OUVERTURE DE LA RÉUNION**

Le président souhaite la bienvenue aux membres, et plus particulièrement aux nouveaux membres : Hector Adébgidi, Jean-Jacques Doucet et Izold Guihur. Il constate le quorum et déclare la réunion ouverte. Il est 8 h 35.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

***R : 01-CPR-140910***

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

*« Que l'ordre du jour soit adopté tel qu'il a été présenté. »*

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE



7.2 **(5.2) Reconfiguration des programmes de Baccalauréat en travail social (doc. 40/13-14)**

Aucun nouveau document.

8. **AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-140207**

8.1 **(15) Modifications aux normes linguistiques (doc. 17 et 17A/13-14)**

Aucun nouveau document.

8.2 **(22) Répertoires des cours – version électronique et version papier**

Le Comité des programmes discute des répertoires des cours. Depuis quelques années, le nombre de copies imprimées à diminuer de façon significative en raison d'une baisse dans la demande. Le Comité est d'avis qu'il faut examiner davantage la nécessité de la version papier sachant que plusieurs universités canadiennes n'en font plus la publication.

La version électronique, dans son format actuel, est adéquate, mais nécessite une reconceptualisation si l'on souhaite fonctionner sans version papier.

Par ailleurs, le Comité est d'avis que les feuilles de route, nouvel outil en lien avec la reconfiguration des programmes, devraient être en ligne. Cet outil est essentiel pour le suivi des dossiers.

En somme, la transition vers l'électronique doit se faire graduellement. Les résultats d'un sondage sur le sujet seront présentés à la prochaine réunion du Comité des programmes.

**Suivi : Secrétaire générale**

9. **AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-140124**

9.1 **(5.1) Reconfiguration des programmes de biologie – spécialisation (doc. 18 et 18A/13-14)**

Le Comité des programmes examine les réponses aux questions posées dans le procès-verbal CPR-140124. Le Comité est satisfait et note que les programmes comptent 120 crédits conformément aux paramètres du projet de la reconfiguration des programmes.

Le Comité des programmes note que les feuilles de route devront être plus spécifiques dans l'espace requis pour le choix des 34 crédits de cours à option. De plus, dans la partie 1 B de la troisième et quatrième années, le Comité suggère que les 6 crédits soient répartis en 3 + 3 crédits.

9.1 **(5.1) Reconfiguration des programmes de biologie – spécialisation (doc. 18 et 18A/13-14)** (suite)

**R : 04-CPR-140910**

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

*« Que, dans le cadre du projet de la reconfiguration des programmes, le Comité des programmes recommande au Sénat académique les modifications proposées au Baccalauréat ès sciences (Spécialisation en biologie) et au Baccalauréat ès sciences (Spécialisation en biologie – régime coopératif). »*

Vote sur R04

unanime

ADOPTÉE

Note 1 :

Les nouveaux cours, les modifications de cours et les abolitions de cours ont été adoptés par le Comité des programmes lors de sa réunion du 24 janvier 2014.

Note 2 :

Un membre indique que les objectifs de cours ne sont pas toujours rédigés selon les règles de l'art. Parfois, il s'agit plutôt d'une description de cours par opposition à un objectif. Le Comité des programmes retient l'idée qu'un petit guide devrait être développé sur les façons d'élaborer des objectifs de cours comme c'est le cas pour les descriptions de cours.

9.2 **(15) Modifications au programme de doctorat en sciences de la vie (7/13-14)**

Aucun nouveau document.

**10. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-131206**

10.1 **(14) Projet de création du programme de Ph. D. en sciences appliquées (doc. 40A/12-13)**

Aucun nouveau document.

**11. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-130927**

11.1 **(17) Modifications au programme de Doctorat en psychologie (profil professionnel) (doc. 1 et 1A/13-14)**

Aucun nouveau document.

11.2 **(22) Programmes suspendus**

Aucun nouveau document.

**12. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-130412****12.1 (17) Modification de l'article 28.12 des règlements universitaires des deuxième et troisième cycles portant sur la fraude (doc. 43/12-13)**

Aucun nouveau document.

**13. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-120605****13.1 (12) Sciences : Proposition d'abolition et de maintien de cours (doc. 30/11-12)**

Aucun nouveau document.

**13.2 (13) Politique sur les mesures d'adaptation pour motifs religieux (doc. 31, 31A et 31B/11-12)**

Le Comité des programmes discute du dossier portant sur les accommodements raisonnables en lien avec des motifs religieux. Le Comité reconnaît que les étudiantes et les étudiants de l'Université pratiquent différentes religions et que des accommodements peuvent s'avérer nécessaires. Le Comité note que la RVD s'était penchée sur ce sujet à quelques reprises au cours des dernières années. Le Sénat académique, en 2012, a demandé qu'un avis juridique sur la question soit obtenu. Avant de procéder avec l'avis juridique, qui est très dispendieux, le Comité souhaite obtenir une note sur le cadre législatif afin de mieux comprendre le contexte.

**Suivi : Secrétaire générale**

**14. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-120418****14.1 (4.2) Programmes de Mineure non conforme**

Au cours de l'année 2013-2014, dans le cadre du projet de la reconfiguration des programmes, les problématiques liées aux programmes de mineure non conforme ont été traitées. En conséquence, le point 14.1 peut être retiré de l'ordre du jour.

**15. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-101208****15.1 (21) Lignes directrices concernant l'habilitation à diriger des travaux de recherche aux cycles supérieurs (doc. 15 et 15A/10-11)**

Aucun nouveau document.



**18. CALENDRIER 2014-2019 (doc. 3/14-15) (suite)**

- Le congé de la Reine devrait être ajouté dans le calendrier.
- Sur les dates pour le début des cours en janvier, on note qu'en 2016, la date du lundi est le 4 janvier. Une modification semble être nécessaire. En 2017, 2018 et 2019, on note que les dates de début des cours sont les 9, 8 et 7 janvier respectivement – ce qui semble tard. Ceci soulève une longue discussion sur les arrivées tardives des étudiantes et des étudiants en janvier. Le Comité des programmes est d'avis que la question est complexe et nécessite une réflexion.
- Sur les dates des collations des diplômes, on note que, pour Edmundston, les dates retenues tombent toujours pendant la longue fin de semaine du mois de mai. D'autres options pourraient être présentées. On note que les collations des diplômes ne devraient pas, dans la mesure du possible, coïncider avec les remises des diplômes dans les écoles secondaires francophones de la province.

Le Comité des programmes note que le dossier des arrivées tardives en janvier doit faire l'objet d'une réflexion importante. Le président du Comité souhaite que le dossier soit étudié davantage avant de fixer les dates.

**Suivi : VRER et Registraire****19. PROPOSITION D'ABOLITION DE COURS AU DÉPARTEMENT DE PHILOSOPHIE (doc. 4/14-15)**

**R : 08-CPR-140910**

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

*« Le Comité des programmes accepte l'abolition des cours suivants : PHIL3522 Auteur du moyen âge et PHIL3582 Questions d'éthique appliquée. »*

Vote sur R08

unanime

ADOPTÉE

**20. COURS NON OFFERTS DEPUIS QUATRE ANS ET PLUS (doc. 5, 5A et 5B/14-15)**

Le registraire présente un tableau des cours non offerts depuis quatre ans. Il rappelle que selon la *Politique de création et d'abolition de cours*, les cours non offerts depuis quatre ans doivent être abolis. On note que 185 cours n'ont pas été offerts depuis quatre ans.

Dans un premier temps, le comité des programmes reconnaît que les cours de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles sont très dépendants des choix des étudiantes et des étudiants. Par ailleurs, le comité est d'avis qu'il ne faut pas faire de la fausse publicité dans l'annonce des cours offerts.

**20. COURS NON OFFERTS DEPUIS QUATRE ANS ET PLUS (doc. 5/14-15) (suite)**

Le comité souhaite examiner davantage l'étendue de la *Politique de création et d'abolition de cours*. Il souhaite également savoir s'il s'agit d'une politique du Sénat académique. Enfin, le comité estime, en raison du grand nombre de cours, qu'il serait souhaitable d'aviser les facultés de la démarche entreprise.

**Suivi : Registraire et Secrétaire générale**

**21. AFFAIRES NOUVELLES**

Aucune.

**22. PROCHAINE RÉUNION**

La prochaine réunion du Comité des programmes aura lieu le mercredi 1<sup>er</sup> octobre à 8 h 30 au Salon du chancelier.

**23. CLÔTURE**

La séance est levée à 10 h 45.

Contresigné le \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
André Samson, président

\_\_\_\_\_  
Lynne Castonguay, secrétaire générale